

**CHALLENGE BITUME 27**  
**ASSEMBLEE GENERALE ET REMISE DES RECOMPENSES DU 23**  
**NOVEMBRE 2019**  
**THIBERVILLE**

M. Chassevant Alain : président du Challenge Bitume 27 représentant Grossoeuvre  
M. Papillard Jean-Yves : trésorier du Challenge Bitume 27  
M. Roux Alain : représentant Gouville et responsable du classement de Bitume 27  
M. Lefebvre Eric : représentant Serquigny  
M. Corouge Armand : représentant Serquigny  
M. Pitard Didier : représentant La Saussaye  
Mme Vial Sylvie : représentant La Barre en Ouche et membre décisionnaire du CB 27  
Mme Peperstraete Estelle : athlète, représentant Verneuil sur Avre et membre décisionnaire du CB 27  
M. Varangle Michel : représentant Thiberville  
M. Oursel Guy : représentant La Vieille-Lyre  
Mme Roublin Charlene : coureuse à pied  
M. Mifort Camille : coureur  
Mr Argentin Benoît : coureur  
Mme Argentin Chantal : accompagnante de coureur  
M. Bely Bernard : président de la C.D.R (Commission départementale du Running et du Challenge de l'Andelle)

**Membres excusés :**

M Beaudet Jean-Claude : représentant Rugles  
M. Jouen Gérard : représentant Thiberville  
M. Vanthuyne Marc : représentant Guichainville  
M. Louvel Daniel : représentant Guichainville  
M. Morière Marc : représentant La Vieille-Lyre  
M : Naudin Jean-Louis : représentant Grosley sur Risle  
Mme Fondacci Anne : représentant Grossoeuvre et secrétaire de Bitume 27  
M. Goethals Geoffroy : représentant Boissey le Châtel  
M. Lejean Marc : représentant Boissey le Châtel  
M. Roussin Wilhem : responsable du site internet : normandiecouseapied.com  
M. Mercier Christian : représentant Grosley sur Risle et ambassadeur de Bitume 27

Le président ouvre la séance à 15h15 :

**Points abordés :**

**1) Ouverture de la séance**

Le Président depuis trois ans Alain Chassevant a ouvert la séance en remerciant la municipalité de Thiberville de nous recevoir pour l'assemblée générale, la remise des récompenses et pour l'organisation du repas. Il a ensuite donné la parole à Jean-Yves Papillard pour l'animation de l'AG.

**2) Bilan de l'année 2019 et tour de table**

La Saussaye : la course est programmée pour 2020. Ils ont une réunion en janvier pour élire un nouveau président qui validera la course.

Verneuil sur Avre : pas de problème particulier.

La Barre en Ouche : a besoin du CB 27 pour faire perdurer ses courses.

Serquigny : la prochaine édition a été programmée par la Commission des Sports

La Vieille-Lyre : Les Boucles de la Risle, comité d'animation du village souhaite continuer l'aventure. Ils ont fait un partenariat avec l'association des Clowns de Sarah (1 euro reversé par coureur).

A Thiberville le comité Sports et détente ont vu leur effectif se stabiliser. Il espère que le Challenge Bitume va continuer en 2020.

A Gouville, Alain Roux a passé la main. Son successeur Stéphane Guin a décidé de ne rien changer à ses courses. Elles feront toujours parti du CB 27 en 2020. La course du 30 km a été abandonnée  
Boissey le Châtel continue sa course et a avancé sa date Elle aura lieu le 05 avril.

Grossoeuvre : suite à l'arrêt d'Alain son fils reprend le flambeau. Il y aura peut-être un changement de parcours.

Grosley sur Risle : à l'heure de l'AG Grosley n'était pas encore inscrit au calendrier. Dans la semaine une réunion entre le maire M. Dominique Civel et M. Naudin a permis de mettre la course au calendrier pour l'année 2020.

Nous avons 36 coureurs classés pour la saison (23 en masculin et 13 en féminine). 11 coureurs ont courus les douze courses (2 filles et 9 garçons).

### **3) Partenaires**

Nous avons remercié nos partenaires habituels : Intersport d'Evreux, le Conseil Départemental de l'Eure et le Crédit Mutuel de Conches pour leur générosité coutumière.

### **4) Intersport d'Evreux**

M. Terry Gardoni responsable des associations et des clubs au sein d'intersport est prêt à collaborer avec chacun des membres du CB 27. Adresse mél : [intersportevreux.club@orange.fr](mailto:intersportevreux.club@orange.fr)

### **5) Crédit Mutuel**

Nous sommes au Crédit Mutuel de Conches depuis 2013. Nous avons établi de très bonnes relations. Mme Baroche chef d'agence et Mme Reyberol récompensent en particulier nos plus jeunes participants. Elles ont récompensé cette année notre plus jeune lauréate en l'occurrence Nolwenn Mifort Paon junior 1<sup>ère</sup> année en lui offrant un cadeau personnalisé et une coupe.. Elles nous ont aussi remis beaucoup de petits lots et des coupes pour nos différents vainqueurs.

### **6) Bilan financier**

Un solde positif de **1021,37 euros** se dégageait au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les **recettes** se sont élevées à **1082,26 euros** (cotisations 2018 + intérêts du compte). Les **dépenses** se sont élevées à **1 131,00 euros** (achat des chèques cadeaux Intersport + fleurs+ logos pour coupes + mise à jour du site Internet). Le **solde** au 01 novembre 2019 est donc **positif de 972,63 euros**. Les achats pour la cérémonie de 2019 ont eu lieu au début de novembre et apparaîtront dans le bilan de 2020. (pour plus de renseignements reportez vous au rapport financier). A l'heure actuelle la situation financière est stable mais nous devons être vigilant. Les modifications apportées au règlement facilitent la participation aux 12 courses des coureurs. En offrant 30 euros à chaque bitumard nous pourrions avoir des difficultés à la fin de 2020.

### **7) Cotisation annuelle**

La cotisation annuelle est fixée à **110 euros, suite à l'AG extraordinaire du 10 janvier 2020**. Les **110,00 euros** devront être versés au Trésorier (Sylvie VIAL, 7 route de Rugles, La Barre en Ouche, 27330 Mesnil en Ouche). Un reçu sera adressé à chaque membre après paiement.

### **8) Grille de points**

Nous conservons la grille de points établis en 2015 par Alain Roux, responsable des classements. Celle-ci prend en compte les difficultés de chaque course et de son kilométrage. En fonction de ces critères un coefficient est attribué. Suite à l'intervention de Benoît Argentin nous avons apporté quelques changements. Sur la petite course l'attribution des points commencera à 85 points ensuite 1 point départagera les coureurs. Les bonus seront toujours attribués. A partir de la 7<sup>ème</sup> course jusqu'à la 10<sup>ème</sup> course le coureur se verra attribué un bonus de 5 points et un bonus de 10 points pour la 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> course (maximum 40 points pour plus de renseignement voir document joint). Alain Roux a remercié chaleureusement Roublin Charlène pour son aide à établir les classements en 2019. Pour la saison 2020 Charlène est prête à continuer avec l'aide de Camille Mifort.

### **9) Mise à jour du règlement Challenge Mariana**

Nous avons repris le règlement de 2018. Nous avons conservé les changements apportés en 2014 :a) nouvelle grille de point avec coefficient suivant la distance choisie, b) choix donné de la distance dans le cas ou 2 distances sont proposées aux coureurs. Les coureurs devront toujours courir 6 courses pour entrer dans le classement. Un bonus de 5 points sera toujours attribué à partir de la 7<sup>ème</sup> course jusqu'à la dixième et 10 points pour la onzième et la douzième (40 points maximum). Les points de toutes les courses seront pris en compte. Dans le cas ou un coureur participe à deux distances différentes d'une même épreuve, seul le meilleur score sera retenu. (voir document actualisé). Au niveau des catégories master nous avons décidé de créer 5 catégories : master 0+1 ; master 2+3 ; master 4+5 ; master 6+7 ; master 8 et plus.

### **10) Conseil d'administration et bureau de l'association Challenge Bitume**

Rappel de la composition du Conseil d'Administration au 1<sup>er</sup> janvier 2019:

Membre Honoraire : Mercier Christian

Membres Fondateurs : Fondacci Anne: Grosseoeuvre

Chassevant Alain : Grosseoeuvre

Membre bienfaiteur : Papillard Jean-Yves

Membres adhérents : 1 par chaque comité ou association soit 12 membres pour 2019.

Rappel de la composition du bureau : \_

Président : Chassevant Alain : Grosseoeuvre

Secrétaire : Fondacci Anne : Grosseoeuvre\_

Trésorier : Papillard Jean-Yves : Gouville

Coordinateur et responsable des classements: Roux Alain : Gouville et Roublin Charlène

Membres décisionnaires : Peperstraete Estelle : Verneuil sur Avre

Vial Sylvie : La Barre en Ouche

L'ensemble du bureau ont émis le vœu de ne pas être reconduit dans leurs fonctions. Nous devons donc envisager un renouvellement au sein du bureau. Un appel à candidature a été lancé pour les postes de président, secrétaire, trésorier et membres décisionnaires. Charlène Roublin présente à l'AG prend la relève au niveau des classements assistée de Camille Mifort. Dans l'impossibilité de trouver des candidats pour les différents postes nous avons décidé de programmer une assemblée générale extraordinaire le **10 janvier 2020 à 20h00** à la mairie de la Vieille-Lyre. Nous demandons à chaque comité d'être présent ou de se faire représenter en donnant un pouvoir à un des membres du bureau ou à un des comités du Challenge Bitume 27. Nous lançons aussi un appel à l'ensemble des coureurs.

### **11) Présence sur les courses**

Nous pensons qu'il est judicieux qu'un des membres du bureau soit présent sur chaque course. Il peut ainsi mettre en place les banderoles et nos différents panneaux. Il peut aussi répondre aux questions des coureurs. Dans le cas d'une indisponibilité d'un des membres nous pouvons faire appel à une autre personne familière du CB 27 (exemple un coureur).

### **12) Etablissement du calendrier**

Voir document joint.

### **13) Coup de Cœur**

Comme chaque année nous récompensons 1 personne pour son lien privilégié avec le Challenge Bitume 27. Nous avons décidés d'honorer 1 coureur : Pascal Poupard qui n'a pas manqué 1 course du Challenge depuis 2015.

### **14) Site internet : challenge-bitume27.fr**

Notre site a vu le jour courant 2008. Wilhem Roussin responsable du site **normandiecouseapied.com** est notre hébergeur. Le coût pour la mise à jour se monte à 250 euros à l'année.

Parallèlement au site internet Alain Roux a créé un blog qui permet d'échanger des informations entre coureurs et organisateurs un réel bonus pour le CB 27. C'est un véritable outil de communication. Les coureurs peuvent échanger entre eux (impressions personnelles sur les courses, proposition de covoiturage etc...). Les organisateurs peuvent mettre des photos, l'affiche de la course, plan du parcours etc...Alain est disponible pour vous aider à entrer vos informations. Nous pensons qu'il est possible d'abandonner notre site internet et de se consacrer uniquement à notre blog. Benoît Argentin est prêt à prendre la charge d'alimenter ce blog. Nous pourrions ainsi abandonner notre site et économiser 250 euros.

Adresse du blog : [www.challengebitume27.centerblog.net](http://www.challengebitume27.centerblog.net)

Vous avez aussi la possibilité d'envoyer vos informations à Guillaume Sas président du stade vernolien. Il a créé un blog qui est très visité : [couseapiedverneuil27.centerblog.net](http://couseapiedverneuil27.centerblog.net). Il met régulièrement les bulletins d'inscription des courses à l'ordre du jour.

### **15) type de courses sur le CB 27**

Nous avons 1 course entièrement nature à Gouville, 5 courses (Boissey le Châtel, Serquigny, Guichainville, La Saussaye et Rugles) se déroulent sur le bitume entrecoupé de chemins. 6 courses (La Vieille-Lyre, Verneuil sur Avre, Grosseoeuvre, Grosley sur Risle, La Barre en Ouche et Thiberville) prennent entièrement place sur route. Les organisateurs ont libre choix par rapport à leur course. Les coureurs semblent favorables à des parcours mixtes.

### **16) Matériel**

Vous pouvez vous contacter entre vous pour du matériel.

### **17) Cérémonie des récompenses : 14 novembre 2020**

Nous fêterons le 24<sup>ème</sup> anniversaire du CB 27 en 2020. Nous clôturerons la saison sportive le 11 octobre 2020 à Serquigny. L'assemblée générale, la remise des récompenses et le repas ont été fixés au samedi **14 novembre 2020 à partir de 15h00 à La Barre en Ouche**. Cette date devrait permettre à l'ensemble des organisateurs de pouvoir y assister.

### **18) Bulletin d'inscription**

Il est demandé à chacun des organisateurs de mentionner sur son bulletin d'inscription son appartenance au CB 27 avec l'adresse internet. IL est laissé le libre choix quant à la présentation de l'information sur le bulletin.

### **19) Perspectives pour 2020 :**

La 1<sup>ère</sup> étape est de former un nouveau bureau à l'assemblée générale extraordinaire du 10/01/2020. Nous entrons dans notre vingt-cinquième année, les fondations sont solides. Nous aurons en 2020 les 12 courses de 2019. Les jeunes coureurs minimes et cadets pourront courir plusieurs courses tout en respectant les distances autorisées par la FFA (voir calendrier). Nous continuerons à travailler avec nos partenaires habituels.

La séance a été levée à 17h30

-

### **Remise des récompenses**

La cérémonie de la remise des récompenses des lauréats pour 2019 a suivi l'assemblée générale à 18h00. Le Bitume 27 remercie Monsieur Paris maire de Thiberville et de Madame Paris conseillère départementale de nous avoir accueillis pour les deux événements. L'association Sports et Détente représenté par son Président Michel Varangle nous a offert le pot de l'amitié.

Nous remercions encore une fois Mme Baroche et Mme Reyberolle représentantes du Crédit Mutuel de Conches pour leur générosité.

La soirée s'est terminée autour d'un repas dans un restaurant local. Nous étions 26 à se restaurer.